

## AUTOUR DES SYNONYMES DE BEAUZEE

## Exemple 1

**- Article 399 TOME I (Bien, beaucoup, abondamment, copieusement).**

"L'auteur avoit raison de se faire une espèce de scrupule de placer ici son observation grammaticale: elle n'ajoute rien à la distinction qu'il avoit bien développée auparavant; & elle n'est bonne, par son extrême subtilité & parce qu'elle suppose les principes grammaticaux propres de l'auteur, qu'à donner au lecteur de l'embarras & une peine inutile. (B.)"

## Exemple 2

**- Article 234 TOME I (Etre, exister, subsister)**

"(a) L'auteur parle ici d'après sa doctrine particulière sur le Verbe. D'après celle que j'ai établie dans ma *Grammaire générale*, je dirois que le verbe *Etre* sert ordinairement à marquer l'existence intellectuelle, c'est-à-dire l'existence des idées dans l'esprit; que celui d'*Exister* exprime la simple existence réelle; & celui de *Subsister*, l'existence réelle continuée. (B.)"

## 166. CONTINUEL. CONTINU.

**Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel*, mais ce qui est *continu* n'en souffre point.** De sorte que le premier de ces mots marque proprement la longueur de la durée, quoique par intervalles & à diverses reprises; & le second marque simplement l'unité de la durée, indépendamment de la longueur ou de la brièveté du temps que la chose dure. Voilà pourquoi l'on dit, Un jeu *continuel*, des pluies *continuelles*; & une fièvre *continue*, une basse *continue* (a).

(a) voyez *Tome II. Art. 135.*

## 135. CONTINU. CONTINUEL.

Ces deux termes désignent l'un & l'autre une tenue suivie; c'est le sens général qui les rend synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Ce qui est *continu* n'est pas divisé; **ce qui est *continuel* n'est pas interrompu.** Ainsi la chose est *continue* par la tenue de sa constitution; elle est *continuelle* par la tenue de sa durée.

Le cliquet d'un moulin en mouvement fait un bruit *continuel*, parce qu'il est le même sans interruption tant que le moulin tourne : mais ce bruit n'est pas *continu*, parce qu'il est composé de retours périodiques séparés par des intervalles de silence; il est divisé (a). (B).

(a) Comparez cet article avec l'article 166, du *Tome I.*

## 259. REFORMATION. REFORME.

La *réformation* est l'action de réformer; la *réforme* en est l'effet.

Dans le temps de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, & l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le temps de la *réforme*, on est réglé, & les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le temps qu'on a mis à sa *réformation* (a).

(b) Voyez *Tome II. Art. 155.*

## 155. REFORMATION. REFORME.

**L'idée objective commune à ces deux mots, est celle d'un rétablissement dans l'ancienne forme ou dans une meilleure forme.**

La *réformation* est l'opération qui procure ce rétablissement; la *réforme* en est le résultat, ou le rétablissement même.

Ceux qui sont chargés de travailler à la *réformation* des moeurs, ne doivent s'attendre à réussir qu'autant qu'ils commenceront par vivre eux-mêmes dans la *réforme*.

Il n'est pas douteux qu'une bonne *réforme* dans le système de l'institution publique ne produisît de très-grands biens pour l'Etat & pour les citoyens : mais la *réformation* n'en doit être confiée à aucun ordre de l'Etat exclusivement, & encore moins à aucun particulier; chacun ne voit que pour soi, & il faut voir pour tous (a). (B.)

(a) Voyez *Tome I. Art. 259.*